



Comité d'Intérêt de
Quartier de Saint-
Antoine - Les Bastides -
Plan d'Aou

Compte rendu de la Réunion Mensuelle Ouverte à tous du CIQ St Antoine Les Bastides Plan d'Aou Du 01/06/2023

Membres du CA Présents GUIGNARD Anne-Marie, BERTHIER Guy, BERTHIER Josette, RAMPAL Georges, CADENEL Louis, LAMACCHIA Annie, TAGLIAFERRI Cathy, CHOVEL Marie Ange, SAMAT Yves

Membres du CA Absents excusés :

FERRY Jean François, TCHORDIKIAN Jeanine, GUYOT Michel, BREVOT Didier, HELLY Marie Christine.

Élus présents

Intervenants extérieurs présents :

Début de la séance 18 heures 30, nombre de personnes présentes : 18

Préambule : Afin de faciliter la lecture du compte-rendu, les notes des chapitres ne sont pas forcément dans l'ordre chronologique, mais ont été quelquefois regroupées.

Le président de séance est **Guignard Anne Marie**

Le secrétaire de séance est **Berthier Guy**

Ordre du jour

I Validation du CR précédent

Aucune remarque, ni proposition, ni opposition au CR précédent, celui-ci est adopté.

II Compte rendu de l'actualité du quartier et du CIQ

Mme la Présidente nous présente les diverses actions du CIQ et en souligne les points importants

Conseil d'Administration spécial de la Fédération du 15eme Marseille
le mardi 23 mai 2023 à 18h .

Élection de la présidente du Ciq des Bourrellys à la présidence fédération 15

Le trésorier de la fédération 15 reste : président du ciqu des Borels

La secrétaire de la fédération 15 reste : présidente du ciqu des 3 vallons

Mairie centrale

Présentation du rôle des ambitions de la ville au comité d'intérêt de quartier avec Mme Christine Juste

la réunion "La Propreté un défi à relever ensemble à Marseille" Lundi 15 mai 2023 à 17h00
Hôtel de Ville - Espace Villeneuve Bargemon,

Présentation de la convention de coopération entre la Ville De Marseille et la métropole Aix-Marseille Provence relative à l'exercice des compétences voirie et espaces publics
« La loi numéro 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale dite

« 3DS » est venu modifier l'architecture traditionnelle de la métropole Aix-Marseille, Provence et restituer des compétences de proximité aux communes au 1er janvier 2023

La Ville De Marseille et la Métropole n'ont pas souhaité modifier la répartition actuelle des compétences faisant l'objet de cette convention. Néanmoins, les parties souhaitent affirmer leur volonté commune d'apporter un nouveau niveau de service et un meilleur niveau d'action répondant aux attentes légitimes des marseillais et plus largement des habitants dans la métropole en permettant d'améliorer les conditions de vie au quotidien et contribuer au rayonnement du territoire au niveau national et européen. »

« La coordination des moyens entre la métropole de la ville concerne

- Voirie, espaces publics...

Propreté urbaine, y compris la police de la collecte des déchets sur la voie publique

- Éclairage public

- Politique de stationnement »

Cette Convention est entrée en vigueur au 1er janvier 2003. Elle est conclue pour la durée du mandat. Elle fait l'objet d'une révision annuelle au cas échéant.

La Ville De Marseille définit trois priorités d'ici 2026

1) Efficacité de la collecte et de la gestion des encombrants et préalable à la propreté

– objectif 1 : lancer une campagne de communication et de sensibilisation de grande ampleur sur l'extension, des consignes de tri, les encombrants, les PAV (La collecte des déchets recyclables se fait

en Point d'apport volontaire (PAV) qui sont soit des colonnes aériennes, soit des conteneurs semi-enterrés.) Objectif 2 : rendre « Engagés au quotidien » plus opérationnel.

2) Réduction des ordures ménagères des commerçants dans les PAV dédiés aux habitants

Objectif 1 : apporter une solution pour la collecte sélective des cartons

Objectif 2 : accompagner les commerçants dans une gestion alternative à la redevance spéciale (exemple : rue de la République, escale, Borély, la Butte).

3) Identification des points noirs liés à la propreté du quotidien

Objectif 1 : S'appuyer sur les Mairies De Secteur, Les CIQ et « Engagés au quotidien » pour identifier les points noirs.

Objectif 2 : mener des projets exemplaires sur une rue, un secteur dans chaque Mairie/ arrondissement

Objectif 3 : rendre la propreté plus efficace et vertueuse, en engageant des moyens humains, réduisant la consommation d'eau et offrant la possibilité de tri pour les corbeilles de rue.

Documents voir « Annexe »

2) Courriers envoyés

1) Stationnement anarchique avenue de St Antoine au niveau du pont mettant en danger les passants obligés de passer sur la route : Demande de pose de barrières et potelets pour protéger le trottoir

Réponse de la Métropole prise en compte de la demande

2) Pôle multimodal Portique cassé depuis 6 ans

Demande de remplacement du portique cassé

Réponse de la Métropole prise en compte de la demande

3) Courriels à la SERAM le 30/05 pour débordements d'égout sur la chaussée au niveau du pont Sncf sur l'avenue de St Antoine . Une équipe a été mandatée dans la nuit pour brosser et nettoyer la canalisation.

4) Parking Roquefavour : nous avons écrit à la SNCF pour connaître l'exactitude des travaux programmés en juin sur l'ancien parking SNCF de l'avenue de Roquefavour, et surtout nous assurer qu'un portique serait bien posé pour interdire l'accès aux véhicules hauts (risque de venues de camions de encombrants ou de campement sauvage).

Communication SNCF :

« Pour votre parfaite information, des travaux vont débuter lundi 5 juin prochain pour réhabiliter ce parking. D'une durée d'environ deux semaines, ils consisteront à nettoyer la parcelle de terrain, afin de rénover le revêtement, refaire le traçage des places, dont une place sera dédiée aux personnes à mobilité réduite, et à installer un cheminement piéton sécurisé vers la halte ferroviaire de Saint Antoine. Enfin, une barre contre les véhicules hauts sera posée à l'entrée du parking.

Une distribution de flyers dans les boîtes aux lettres des riverains est prévue pour les aviser des travaux. »

Fleuve côtier Caravelle dit ruisseau des Aygalades

Documents voir « Annexe » Redescente du ruisseau #2

https://bureaudesguides-gr2013.fr/wp-content/uploads/2023/04/Numero2_Lecture.pdf

-Restitution IMBE Aygalades phase 2

Étude du cours d'eau et des pollutions cliquer sur le lien ci-dessous pour regarder la vidéo et consulter la documentation (Saint-Antoine est la station d'observation numéro 3

<https://drive.google.com/drive/folders/13APka-pOVHpnuT8hDHELbF1ukcggx5bu>

A écouter :

Simone habite Saint Antoine depuis 87 ans Sa petite fille l'enregistre

Pour écouter cliquez ci dessous le lien d'écoute du podcast

<https://linktr.ee/simonetemmene>

III Questions et remarques de l'assistance

Rappel de l'importance de l'usage de l'application « Métropole dans ma poche » et ses détails de fonctionnement

Problème de l'immeuble « Dura » squatté et délabré : cette situation de dégradation est incompréhensible avec le potentiel du bâti et des lieux. Inertie des institutions.

Prochaine Réunion le jeudi 05/10/2023 à 18H30

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19heures 30 suivi du « verre de l'amitié » avec tous les participants.

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de la réunion mensuelle ouverte à tous qui s'est tenu le
signé par la Présidente et le Secrétaire.